

ACCIDENT D'APNÉE

Les jeux d'apnée peuvent conduire à un malaise suivi parfois d'un arrêt cardiaque. Les enfants ignorent que le règlement des piscines l'interdit. La prévention est nécessaire.

Les activités d'apnée (plongée, danse synchronisée) se font toujours dans un cadre strict et sous la surveillance d'un moniteur.



Un an après le drame à la piscine: le petit Jules est décédé

Publié le 28/10/2014 à 03:48, Mis à jour le 28/10/2014 à 08:05

Faits divers - Bagnères-de-Bigorre (65)



Jules avait 11 ans au moment du terrible accident. /Photo DR.

Le 24 octobre 2013, un drame senouait à la piscine de **Bagnères-de-Bigorre**. À l'issue d'un entraînement avec son club Les Dauphins, le petit Jules, 11 ans, était victime d'un accident de baignade. Il avait été extrait du bassin en arrêt cardiaque mais par miracle, il avait pu être ramené à la vie, mais souffrant de lourdes séquelles. S'était alors engagée une course contre la mort. Jules se battait, entouré de sa famille, mais aussi de proches qui s'étaient réunis en comité de soutien et alimentaient un blog qui faisait état de ses progrès, mais aussi des moments plus difficiles. Justement, depuis quelques semaines, son état s'était dégradé, ses poumons ne fonctionnaient plus. Jules s'est éteint vendredi, un an jour pour jour après le drame, cruelle ironie du destin... «Il a succombé à une défaillance cardio-respiratoire, témoigne sobrement son père, Pierlo, il est parti sans souffrir.» Puis, il précise qu'une autopsie aura lieu dans le cadre de l'enquête judiciaire menée depuis les faits, sans s'étendre davantage sur le sujet. «Les obsèques auront lieu en fin de semaine, dans notre village d'Esconnets», assure-t-il toutefois, comme pour inviter tous ceux qui souhaitent rendre un dernier hommage à Jules, à l'accompagner.

La Dépêche du Midi

Bagnères-de-Bigorre. Un enfant de 11 ans frôle la mort à la piscine

Publié le 26/10/2013 à 08:36, Mis à jour le 26/10/2013 à 09:04

Bagnères-de-Bigorre (65) -



Judi soir, à 18 h 30, un enfant de 11 ans a été évacué par hélicoptère sur l'hôpital de Pau, depuis la piscine de Bagnères. Il avait été extrait du grand bassin inerte et en arrêt cardiaque.

Le drame absolu a été évité d'extrême justesse à la piscine de Bagnères. Jules, un enfant de 11 ans, a failli mourir dans le grand bassin. Avec ses petits camarades du club des Dauphins, Jules participait à une séance d'entraînement de natation, prévue de 14 à 16 heures. Après la séance, les enfants ont un temps de repos et quelques jeux. Ensuite, les parents viennent les récupérer. C'est pendant ce temps de repos que Jules a aperçu l'une de ses petites copines jouer dans le grand bassin. Il va demander la permission à la MNS (Maître-nageuse sauveteuse) d'aller jouer lui aussi en compagnie de sa camarade. La MNS accorde sa permission et les deux enfants jouent ensemble, à divers jeux nautiques, dont de l'apnée, semble-t-il.

Enquête complète

Et c'est au cours d'un de ces jeux d'apnée que la petite fille se rend compte que son camarade reste trop longtemps sous l'eau. Elle alerte alors la MNS qui voit tout de suite que Jules ne bouge plus et qu'il est complètement inerte dans l'eau. Elle plonge aussitôt et ramène le petit garçon sur le bord du bassin. Il est alors en arrêt cardiaque.

Les pompiers et le Samu vont arriver très vite et les premiers soins de réanimation sont pratiqués : une piqûre d'adrénaline va permettre au cœur de Jules de repartir. L'enfant est alors évacué dans la foulée par hélicoptère sur le centre hospitalier de Pau, à 18 h 30, où il est actuellement en soins intensifs, mais toujours dans le coma : les médecins attendent trois jours avant de se prononcer.

Dès hier matin, le parquet de Tarbes a ouvert «une enquête complète, tant du côté de la gendarmerie que du côté médical, précisait le parquet. Il s'agit de savoir comment s'est déroulé précisément cet accident et comment il a pu survenir. Nous voulons savoir s'il y a eu négligence dans la surveillance ou si le petit garçon aurait pu être victime d'un malaise soudain. Nous ne négligerons rien.»

Au parquet, hier, on sentait une tension évidente face à ce qui aurait pu se terminer en cauchemar : «Quand un gamin de cet âge est dans l'eau, on ne le lâche pas des yeux une seconde. On ne va pas à la piscine à 8 ans, 9 ans ou 11 ans, pour y mourir...»

La petite phrase, entendue au détour d'un couloir au palais de justice, en dit long. L'enquête va prendre plusieurs jours et c'est au terme de cette enquête que le parquet décidera de la suite à donner.

Tous sous le choc

Au stade nautique André-de-Boysson, toutes les pensées vont bien sûr au jeune garçon et à ses parents. Le directeur adjoint de la piscine, Fabien Albert, présent hier au moment de l'accident à titre personnel, est intervenu auprès du garçon, aux côtés des deux personnes chargées de la surveillance du bassin. Très affecté, il nous rappelle les faits et souligne «l'arrivée rapide des secours et le professionnalisme du personnel, confirmé par le médecin du Samu. Les effectifs étaient adaptés à l'affluence de la piscine, jugée moyenne à une heure de la fermeture. Dès l'alerte donnée par l'amie de Jules, avec qui il aurait fait une longueur à la nage avant de faire de l'apnée, les maîtres nageurs ont déclenché les mesures d'urgence nécessaires dans l'attente des secours. Ils ont placé la victime en arrêt cardio-respiratoire, à l'infirmerie de la piscine, un endroit calme et sec, indispensable pour l'usage du DEA, avant de pratiquer le massage cardiaque. Pendant ce temps, la piscine a été évacuée et fermée.»

Les jeunes nageurs des Dauphins ont appris la nouvelle le lendemain de l'accident. De retour à la

piscine pour leur séance d'entraînement matinal, ils sont restés hors de l'eau et ont longuement discuté avec Fabien Albert, qui est aussi leur entraîneur. Ils sont tous très choqués, tout comme l'ensemble du personnel, et espèrent des nouvelles rassurantes de Jules. «Une cellule psychologique sera mise en place dans les prochains jours par l'établissement où c'est la première fois qu'un tel accident survient», précise le directeur adjoint.

Viktorïa Telek Hélène Dubarry